

Perpignan, le 23 mars 2020

Création d'un centre de consultation médicale spécifique au COVID-19 à Argelès-sur-Mer

Afin de faire face à la propagation du COVID-19, l'ensemble des services de l'État, des collectivités territoriales et les professionnels médicaux sont mobilisés pour prévenir le risque et accompagner les publics atteints. L'implication de tous les citoyens est également nécessaire pour freiner la propagation du virus ; cela passe par le strict respect des consignes de protection et de confinement.

Lorsqu'un patient présente les premiers symptômes du COVID-19, il est important qu'il puisse être orienté efficacement vers les dispositifs adaptés. Les appels aux services du centre 15 doivent être réservés aux cas les plus urgents. Ainsi, et depuis le 20 mars dernier, plusieurs centres médicaux spécifiques au COVID-19 ont ouvert leurs portes sur le territoire des Pyrénées-Orientales.

Afin de mieux coordonner la réponse aux publics du secteur de d'Argelès-sur-Mer présentant des premiers symptômes et de la concentrer en un lieu unique, un centre de consultation médicale COVID-19 a été créé et sera mis en service à compter du mardi 24 mars à 10h. Ce centre médical, composé de médecins généralistes et autres professionnels de santé et organisé avec le concours opérationnel du Département, aura pour objet d'examiner les patients présentant les premiers symptômes du COVID-19 et permettra de les diriger ensuite vers la solution de suivi ou de prise en charge la plus adaptée.

Les personnes présentant les premiers symptômes et résidant dans le secteur d'Argelès-sur-Mer sont invitées à appeler leur médecin traitant ou le numéro du centre au 04 68 08 21 77 (joignable 7 jours sur 7 de 10h à 17h) afin d'être mises en relation, depuis leur domicile, avec des professionnels de santé qui pourront leur indiquer si elles doivent dans un premier temps rester à leur domicile ou se rendre dans le centre de consultation médicale COVID-19. Pour les cas les plus urgents, le 15 reste le numéro à contacter.

Le centre de consultation, ouvert 7 jours sur 7, de 10h à 17h, se situe dans les locaux de la salle communale Waldeck Rousseau : 23 chemin de Palau, 66700 Argelès-sur-Mer. Les usagers automobilistes sont invités à stationner sur le parking gratuit à proximité du centre (zone artisanale face à GIFI).

Les coordonnées de l'ensemble des centres de consultation COVID-19 sont accessibles sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Orientales : <http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/>